

Décision

Générale

colonial

Décision n° 117 du 19 février 1942

n° 117

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 février 1942

Numéro JO
n° 543 du 28/02/1942

Date du numéro
28 février 1942

TEXTE INTÉGRAL

Sont évacués sur Madagascar : 1° Al. Cartier, inspecteur de 5e classe du cadre local de la police qui compte au 18 février 1942. 5 ans 6 mois 20 jours de séjour colonial ininterrompu à la Côte française des Somalis. 2° Les contractuels malgaches Razafimanjato et Ramonjy, en service aux travaux publics, dont les contrats d'engagement arrivés à expiration ne sont pas renouvelés.